



Thierry TATONI

ÉCOLOGUE

Thématiques	Poste actuel	Membre du CORP depuis
Ecologie	Professeur à Université d'Aix-Marseille	2020

Parcours détaillé

Professeur à Université d'Aix-Marseille ; après avoir mis en place et animé une équipe en "écologie du paysage et biologie de la conservation", puis dirigé l'Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie de 2004 à 2011, il a assuré le montage et la direction de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (UMR CNRS / IRD / Aix-Marseille Université / Université d'Avignon) de 2012 à 2018. Actuellement il est chargé de mission CNRS pour le Dispositif de Partenariat en Ecologie et Environnement (DiPEE) de la région Sud.

Son activité de recherche se concentre sur la vulnérabilité écologique, ainsi que sur les fonctionnalités écologiques et l'approche globale des services rendus par la biodiversité. Etant très attaché au transfert des connaissances vers les gestionnaires de la biodiversité et l'aménagement du territoire, il est membre de plusieurs Conseils scientifiques d'espaces naturels protégés (notamment président des CS du Parc National des Calanques, du PNR du Luberon et de la Sainte-Baume), membre du CORP de la fédération des Parcs Naturels Régionaux, du CS du Conservatoire du Littoral, du SRADDET et du Comité Régional Biodiversité PACA.

En partenariat avec les collectivités locales, le réseau régional des espaces naturels et la DREAL, il a été fortement impliqué dans les nouvelles initiatives visant à lutter contre l'érosion de la biodiversité (Trames vertes et bleues, Schéma Régional de Cohérence Ecologique, Stratégie Globale pour la Biodiversité en PACA...).

Depuis 2013, il co-anime le Groupement des Aménageurs et des Scientifiques autour de la Biodiversité et Infrastructures (GASBI) et il est co-responsable du Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires (DESU) «

Biodiversité, Villes et Territoires », formation continue créée en partenariat avec le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.



Le + Parcs

« La transition socio-environnementale est devenue incontournable, mais encore faut-il la penser, la conceptualiser et l'expérimenter sur des territoires pertinents avant d'envisager de la généraliser. Conçus justement pour innover et inventer d'autres modes de vie, les territoires des PNR sont alors amenés à jouer ici un rôle crucial, à condition que ce soit le fruit d'une certaine prise de risque politique, motivée par une volonté et un esprit d'initiative hors du commun de la part des équipes politiques et techniques. »

Extrait de « Inventer ici une autre vie ? », éditorial du Courrier Scientifique du PNR Luberon, 2018.